Actualités

Les trottinettes électriques font monter les tensions sur les trottoirs

Circulation en Suisse À force d'être frôlés par des engins non autorisés dans les zones piétonnes, les passants s'agacent. Et les accidents se multiplient.

Jocelyn Rochat

C'est un trio qui se regarde de travers: les piétons, la police et les adeptes de la trottinette électrique. Les trajectoires se croisent dangereusement et les accidents se multiplient dans les rues de Suisse.

Le plus dramatique, c'est la mort d'un piéton, en mai dernier à Lausanne. Un homme de 79 ans qui marchait dans une zone piétonne été percuté par un conducteur de trottinette qui fuyait un contrôle de police. La victime a chuté et a succombé à ses blessures.

Le cas le plus spectaculaire, c'est le récent épisode genevois, quand deux piétons ont aidé la police à intercepter un trottinettiste en fuite et se sont blessés dans l'aventure.

Ces exemples témoignent de la tension qu'on observe dans les zones transformées en espaces partagés. Les piétons qui marchent à 6-8 km/h sont régulièrement rattrapés par des e-trott qui tracent en silence à des vitesses qui peuvent aller jusqu'à 20 km/h (limite autorisée), quand ce n'est pas plus vite, sur un engin modifié.



Malgré les panneaux orange qui rappellent l'interdiction de rouler dans cette zone piétonne lausannoise, un usager s'engage comme si de rien n'était. Visiblement, la campagne Mollo ne suffit pas. Marie-Lou Dumauthioz

Le sentiment d'insécurité qui peut en découler se retrouve dans les statistiques. Selon l'Office fédéral des routes (Ofrou), les accidents de trottinettes avec des dommages corporels ont plus que doublé entre 2021 (342 cas) et 2025 (790 cas). Dans la plupart de ces cas (80%), le pilote de l'engin s'est blessé tout seul et par sa faute. L'issue est parfois fatale: en avril dernier, à Onex (GE), un trottinettiste est décédé des suites d'une chute.

La hausse est aussi nette sur le bord des routes. «Sur les trottoirs, le total des accidents impliquant une trottinette électrique est passé de 28 cas en 2019 à 168 cas en 2025. Et le nombre de blessés a bondi de 26 personnes en 2019 à 144 en 2025», nous précise Lorenzo Quolantoni, de l'Ofrou. Face à cette évolution, l'agacement des piétons est perceptible. Ils se mobilisent un peu partout. Johan Pain peut en témoigner. Il préside l'Association de protection des piétons de Lausanne, qui vient de déposer sa troisième pétition sur le sujet. La première, c'était en 2022 déjà. «Tout est parti d'un constat: il faut protéger les piétons.» À Genève,l'association Mobilité piétonne a appuyé l'initiative populaire «Pour un canton qui marche» afin d'exiger des espaces protégés et séparés. Un texte rejeté il y a un an, au profit d'un contre-projet du Conseil d'État. À Carouge, la pression des piétons a conduit les autorités à bannir les trottinettes électriques de certaines rues. À Fribourg, des mouvements de seniors ont dénoncé le fait que les piétons se font frôler à vive allure par des trottinettes électriques et des vélos roulant sur les trottoirs ou à vitesse inadaptée.

Premiers jugements

Des tribunaux ont commencé à juger ces dérapages, ce qui a permis de rappeler les règles. À Saint-Gall, par exemple, un conducteur de trottinette a été condamné pour avoir percuté une femme de 74 ans sur un trottoir. Rouler à cet endroit avec un véhicule électrique est une violation grave des règles de la circulation routière, ont dit les juges, qui ont aussi retenu les lésions corporelles par négligence.

Mais sur le terrain, cette nouvelle jurisprudence semble avoir produit peu d'effets jusqu'ici. «À Lausanne, la Ville a installé des panneaux dans les zones piétonnes qui demandent d'aller Mollo. Mais «mollo», ça veut dire doucement; ça ne veut pas dire stop», regrette Johan Pain, qui a cherché du soutien auprès d'autres associations, sans grand succès: «Elles sont liées à la défense des vélos.»

Policiers distants

Les reproches visent enfin l'activité de la police, soupçonnée de laisser-faire par les uns, quand elle n'est pas accusée par les autres de provoquer des accidents, si elle se lance à la poursuite d'un contrevenant. À Genève, quand deux piétons sont intervenus pour freiner un trottinettiste, la police s'est empressée de préciser dans son communiqué que la patrouille était restée à distance des fuyards.

Au final, cela donne un cocktail bien connu: un problème clairement identifié, l'agacement croissant des usagers et des agents qui suivent les tensions à distance. Piétons et conducteurs de trottinettes vont sans douter continuer à se regarder de travers.